

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2024-10-17

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Louis, le 17 octobre 2024 à laquelle sont présents :

Mesdames les administratrices Julie L'Homme, Jessica Lambert, Marguerite Desrosiers, Linda Cournoyer et messieurs les administrateurs Guy Robert, Hugo Laporte, Sylvain Lafrenaye, Jean-Sébastien Savaria, Robert Charron, Richard Gauthier, Richard Potvin.

Sont absents : Annick Corbeil, Alain Jobin, Yvon Daigle, Gilles Bernier.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Denis Benoît, vice-président.

Sont aussi présents madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière, monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

10.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

10.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

24-10-54

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Richard Potvin
Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Monsieur Yvon Daigle arrive à 19h35.

10.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2024

24-10-55

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Jean-Sébastien Savaria
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2024 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

10.4 Rapport d'entretien du réseau

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 9 septembre au 7 octobre 2024 a été remis aux directeurs pour information.

10.5 Comptes à payer

24-10-56

Sur la proposition de Robert Charron
Appuyée par Hugo Laporte
Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 8 octobre 2024, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **85 627,70\$**.

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière

Veillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de septembre et octobre 2023 pour un montant de **26 955,02\$** (réf. : liste du 8 octobre 2024).

10.6 Correspondance

02/10/24 Municipalité de Saint-Barnabé-Sud: résolution 160-10-2024 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2025

08/10/24 Municipalité de Saint-Aimé : résolution 159-10-24 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2025

Ajouts

08/10/24 Municipalité de Saint-Gérard-Majella: résolution 2024-10-115 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2025

10/10/24 Municipalité de Saint-Jude: résolution 2024-10-183 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2025

15/10/24 Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu : résolution 24-10-192 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2025

15/10/24 Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville : résolution 2024.10.08 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2025

17/10/24 Municipalité de Saint-Louis : résolution 2024-10-165 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2025

10.7 SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

10.7.4 Déneigement – Réservoir Saint-David

24-10-57

Sur la proposition de Richard Gauthier

Appuyée par Julie L'Homme

Il est résolu à l'unanimité de requérir les services de madame Geneviève Breton pour le déneigement de la cour au réservoir à Saint-David, saison 2024-2025 au coût de 45\$ chaque fois.

10.7.5 Déneigement – Surpresseur Saint-Jude

24-10-58

Sur la proposition de Yvon Daigle

Appuyée par Richard Potvin

Il est résolu à l'unanimité de requérir les services de Groupe M Lemay inc. pour le déneigement de la cour au surpresseur à Saint-Jude, saison 2024-2025, au montant de 450\$, taxes applicables en sus, payable en deux versements.

10.7.6 Adoption des prévisions budgétaires 2025 de la Régie de l'Aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu (c.c.)

24-10-59

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu a dressé son budget pour l'exercice financier 2025 et nous l'a transmis pour adoption;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Sébastien Savaria, appuyé par Marguerite Desrosiers et résolu à l'unanimité que le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu, pour l'exercice financier 2025, tel que soumis; copie dudit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

10.8 Varia ouvert

10.9. Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

10.10 Levée de la séance

24-10-60

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Sylvain Lafrenaye
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Denis Benoît,
Vice-président

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière